



Conseil communal Principales décisions

Séance du 29 octobre 2013

Intercommunale

Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 décembre 2013 relative à la constitution d'une nouvelle intercommunale, dénommée ORES Assets dans le cadre de la fusion des intercommunales IDEG, IEH, IGH, INTEREST, INTERLUX, INTERMOSANE, SEDILEC et SIMOGEL.

Finances communales

Taxes et redevances – Exercices 2014:

La majorité des règlements sont votés pour les exercices 2014 à 2019 à l'exception de la taxe additionnelle sur l'impôt des personnes physiques (IPP), les centimes additionnels au précompte immobilier, la taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices ménagères, la redevance sur les sacs poubelle et la taxe salubrité qui sont votés chaque année.

Tableaux des différents taux

<i>LIBELLE</i>	<i>TAUX</i>
Force motrice	12,39 €
Secondes résidences	600 €
IPP	7%
Centime additionnel précompte immobilier	1950 centimes
Sacs poubelle	1,35 € sac de 60 L
	0,75 € sac de 30 L
Immondices	40 € ménage 1 pers.
	70 € ménage 2 pers.
	80 € ménage 3 et +
	80 € sociétés
Guichets bancaires	430 €
Antennes gsm - pylônes	4000 €
Terrains de golf (annuel)	9000 €
Occupation domaine public (véhicules)	3€/m ² /jour
Inhumations	100 €
Exhumations	250 € d'un caveau
	500 € de terre vers autre commune
	1250 € de terre vers terre
	250 € rassemblement corps
Cimetières (tarif)	100 € rassemblement cendre : décompte des frais réels
	Terrain :
	400 € : population & mandataires
	2500 € non inscrit
	800 € domicilié 25 ans
Caveau :	
1100 € 1 cercueil	

	1500 € 2 cercueils
	1750 € 3 cercueils
	300 € caveau réemploi
	400 € petit caveau pr 2 urnes
	Urne :
	280 € population & mandataires
	1250 € non inscrit
	600 € domicilié 25 ans
	Renouvellement sépulture -15 ans : 250 €
	Ouverture/fermeture caveau 150 €
	Ouverture/fermeture columbarium 25 €
	Rréouverture sépulture pleine terre 100 €
	Plaquette nom incinération : 25 €
	Stèle obligatoire 25 €
	Scellés cercueil pour étranger 50 €
Permis d'urbanisation (de lotir)	150 €
Permis d'environnement	Classe 1 : 990 €
	Classe 2 : 110 €
	Unique classe. 1 : 4000 €
	Unique classe 2 : 180 €
	Déclaration classe 3 : 25 €
Construction golf	25 € /ha
Implantation constructions	s/décompte frais réels
Mitrailles	0,50€/ m ²
Versages sauvages	100>500 + décpte
Tanks	0,40 €/m ³
Serveurs	5000 €/établissement
Zone bleue	20 €/jour
Immeubles inoccupés	75 €/mètre
Parcelles non bâties	75 € la parcelle
Constructions	0,25 € m ³ bâtiment agricole
	0,5 € autres
Cirques	50€/jour
Panneaux publicitaires	0,75 € dm ²
Containers	10 €/j containers
	0,5 € /m ² chantier
Raccordement aux égouts	125 €
Garderies	1 € 1er enfant
	0,5 € suivants
Transport vers la piscine	1 € aller/retour
Tarif piscine	1 € pour enfant
	1,50 € pour adulte
Salubrité	30 €
Affichage	4 €/pr 8 j.
Encarts publicitaires	540 € pour encarts de 93 x 60 mm (9 parutions + 1 gratuite)
Traitement dossiers d'urbanisme	25 € abattage
	100 € permis

	25 € déclaration urbanistique 100 € certificat d'urbanisme 2 50 € en plus pour les avis de services ou commissions
Frais d'enquête d'urbanisme	150 €
Recherche renseignement d'urbanisme	75 €
Toutes boîtes	0 à 10 gr. 0.0111 € 10 à 40 gr. 0.0297 € 40 à 225 gr. 0.0446 € + de 225 gr. 0.08 € presse régionale 0,006 €
Marchés	0,25 € le m ² par jour 0,20 € si abonnement 2,50 € électricité/jour 2 € si abonnement
Mariages	Samedi de 13h à 17h :150 € et en semaine de 16h à 18h.

Taxe sur la délivrance des documents administratifs

<i>LIBELLE</i>	<i>TAUX</i>
Légalisation de signature et copies conformes de documents	2 € par formalité accomplie
Permis et autorisations de type urbanistique de toute nature	3 € par exemplaire
Documents relatifs aux arrivées, établissements et départ de personnes étrangères	10 € par déclaration de prise en charge 10 € par déclaration d'arrivée d'un étranger en Belgique pour 3 mois maximum. 10 € par prorogation sur instruction de l'Office des Etrangers. 20 € pour la délivrance d'une « annexe 19 » et « annexe 19 ter ». 20 € par bulletin de renseignements.
Attestations d'immatriculation modèles A délivrées aux étrangers âgés de 12 ans et plus	20 € pour la délivrance 5 € pour la prorogation de ce document
Document spécial de séjour délivré aux étrangers (annexe 35)	20 € 5 € par prorogation et par personne
Permis de conduire ou titre en tenant lieu	10 € en sus du coût de fabrication
Passeports	19 € pour la délivrance d'un passeport en sus du droit de chancellerie et des frais de confection
Carte d'identité électronique délivrée aux citoyens belges et étrangers	5 € en sus du coût de fabrication de la carte réclamé par le Service Public Fédéral Intérieur pièce d'identité pour enfant délivrée à la naissance (scapulaire) : gratuite 10 € pièce d'identité pour enfant non belge âgé de moins de 12 ans destiné à voyager à l'étranger 5 € pour la délivrance de nouveaux codes Pin et Puk
Déclaration de changement d'adresse au sein de la commune (entrée et mutation)	5 € par personne de plus de 18 ans
Déclaration d'abattage d'animaux	10 € par animal
Cohabitation légale	10 € par dossier
Mariage :	25 € par accusé de réception de dossier complet 25 € par livret de mariage (ou duplicata)
Décès dans la commune :	20 € par dossier (attestations diverses et 6 copies d'acte)
Déclaration d'acquisition de la nationalité belge	25 € par déclaration

Transcription d'acte d'état civil établi à l'étranger	15 € par transcription
Documents pour une demande auprès du SPF Sécurité sociale et auprès du SPF Santé publique à l'exception des déclarations de dons d'organe	5 € par demande
Recherches généalogiques et recherches dans les archives population	20 € par recherche

Travaux

- Approbation d'un marché de travaux pour la réfection du mur d'enceinte du cimetière de Loupoigne. Coût estimé : 25.000 €
- Approbation d'un marché de fournitures pour la rénovation du système de chauffage de la salle Omnisports de Genappe. Coût estimé : 12.500 €.
- Approbation d'un marché de fournitures pour l'acquisition de fournitures diverses pour l'école de Loupoigne. Coût estimé : 5.385 €
- Approbation d'un marché de services pour la désignation d'un auteur de projet pour la construction de 2 classes maternelles à l'école communale de Ways. Suite à la fermeture de la Petite école de Ways la Ville de Genappe souhaite adjoindre deux classes maternelles à l'école communale de Ways, Grand'Route, 85, à 1474 Ways. Ce marché a pour objet l'étude architecturale, l'étude des techniques spéciales et le contrôle de l'exécution du marché relatif à la construction. Estimation de la dépense : 20.000 €
- Approbation d'un marché de fournitures pour l'achat de divers matériaux pour la confection d'une trentaine de bancs publics. Coût estimé : 7.110 €
- Approbation d'un marché de services pour l'élagage d'arbres en bordure des voiries communales suivantes : Rue de Bruxelles (de l'école St Jean à la pompe Total) - Rue du Point du Jour à Bousval - Rue des Briquetteries à Baisy-Thy - Rue des Griottes à Baisy-Thy - Avenue du Bosquet à Bousval - Avenue des Taillis à Bousval - Place de Vieux-Genappe - Espace 2000 à Genappe - Rue Baty Saint Martin à Ways. Estimation de la dépense : 10.000 €
- Approbation d'un marché de travaux pour la démolition et reconstruction d'un pont sur la Dyle au droit de la rue de Ways. Estimation de la dépense : 100.000 €
- Approbation d'un marché de fournitures pour l'achat de peinture et de matériels de peinture pour les bâtiments communaux pour les années 2014 et 2015. Estimation de la dépense : 37.000 €
- Approbation d'un marché de travaux pour le remplacement des corniches des locaux scouts d'Houtain-le-Val. Coût estimé : 11.000 €
- Approbation d'un marché de travaux pour l'aménagement d'un nouveau ballodrome et espace public partagé. Dans le cadre de la gestion de la mobilité et du stationnement dans le centre-ville, il est nécessaire de différencier la zone de voirie de la zone de jeu actuelle de la balle pelote de l'équipe de Genappe. L'aménagement de cette zone consistera en la réalisation d'une surface revêtue. Le nouveau aménagement sera utilisé pour partie en surface supplémentaire de parking, et pour le solde en aire de jeux de la balle pelote capable d'accueillir des festivités ou manifestations diverses. Coût estimé : 230.888,96 €. Subsidés demandés à la Province : 120.000 €
- Approbation d'un marché de travaux pour la mise en place de dispositifs anti-inondations sur le territoire de Genappe. Coût estimé : 96.000€. Subsidés demandés à la Province
- Approbation d'un marché de travaux pour le réaménagement du dépôt communal sis Allée le Cavalier à Ways. Coût estimé : 100.000 €

Logement

Approbation de la déclaration de politique du logement et du programme d'actions en matière de logement 2014-2016 dans le cadre du plan Ancrage communal